

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01307

Numéro SIREN : 795 252 139

Nom ou dénomination : JS IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/001977



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/2015	et clos le	30/06/2016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL SAMOURGOMPOULLE 02 62 30 18 63	
SIRET 7 9 5 2 5 2 1 3 9 0 0 0 1 4	Mél : euro.beton@orange.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
24 RUE DU STADE DE L'EST 97490 SAINTE CLOTILDE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
ACTIVITES COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15%	0				

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C-1/C-2 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
CGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
Date: 28/10/2019	Lieu: SAINTE CLOTILDE
Qualité et nom du signataire: M	SAMOURGOMPOULLE GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'impôt est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2019

Cocher la case si néant

**H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

I REMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(a)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise	JS IMMOBILIER		Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise	24 RUE DU STADE DE L'EST	97490	SAINTE CLOTILDE														
SIRET	<table><tr><td>7</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>4</td></tr></table>			7	9	5	2	5	2	1	3	9	0	0	0	1	4
7	9	5	2	5	2	1	3	9	0	0	0	1	4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 2													

				Exercice N clos le	
				3 0 0 6 2 0 1 6	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	1 000	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	1 000	
	Total général (I + II)	110	112	1 000	
PASSIF				Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	1 000	
	Provisions pour risques et charges		154		
	Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169			
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176		
	Total général (I + II + III)		180	1 000	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : JS IMMOBILIER

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial Autres			
	Immobilisations corporelles			
	Immobilisations financières			
	Total I			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres		
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		1 000	1 000
	Charges constatées d'avance			
	Total II		1 000	1 000
Total général (I + II)			1 000	1 000
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 000	1 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice			
	Provisions réglementées			
	Total I		1 000	1 000
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance			
	Total III			
Total général (I + II + III)			1 000	1 000

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL JS IMMOBILIER**

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 0 0 6 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		209		214		
		Services *			215		218		
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242		
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	
	Rémunérations du personnel *						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)							264		

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	
Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels	(IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII) 310

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

314

Régimérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		

Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. Ierdecies)	127		ZRR (44. quindicies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)							992
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346				350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				

Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	352		354	
			Déficit col. 2				
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	370		372		
		Déficit col. 2					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Exercice N

Exercice N -1

PRODUITS D'EXPLOITATION

Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens} \\ \text{services} \end{array} \right.$

Production stockée	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)
--------------------	---

Subventions d'exploitation reçues

Autres produits

Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

CHARGES D'EXPLOITATION

Variation de stock (marchandises)

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)

Variation de stock (matières premières et approvisionnement)

Autres charges externes

Impôts, taxes et versements assimilés

Rémunérations du personnel

Charges sociales (cf. renvoi 380)

Dotations aux amortissements

Dotations aux provisions

Autres charges

Total des charges d'exploitation (II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers (III)

Produits exceptionnels (IV)

Charges financières (V)

Charges exceptionnelles (VI)

Impôts sur les bénéfices (VII)

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :

SARL

JS IMMOBILIER

Néant
☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①		②		③		④		Court terme *	Long terme					
										19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578		580		582		584		586		587		589		
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579		Régularisations	590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)											591				
TOTAL									596		585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : JS IMMOBILIER

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: JS IMMOBILIER		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/07/2015 et clos le: 30/06/2016		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-FSD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	/	2

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 1 | 6

SIREN 7 | 9 | 5 | 2 | 5 | 2 | 1 | 3 | 9

Dénomination de l'entreprise JS IMMOBILIER

Adresse (voie) 24 RUE DU STADE DE L'EST

Code postal 97490 Ville SAINTE CLOTILDE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SAMOURGOMPOULLE Prénom(s) JUSTIN
Nom marital % de détention 54.00 Nb de parts ou actions 540
Naissance : Date 28/08/1957 N° Département 974 Commune SAINTE CLOTILDE Pays FR
Adresse : N° 24 Voie RUE DU STADE DE L EST
Code Postal 97490 Commune SAINTE CLOTILDE Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique SAMOURGOMPOULLE Prénom(s) PADMANABANE
Nom marital % de détention 12.00 Nb de parts ou actions 120
Naissance : Date 29/04/1986 N° Département 974 Commune SAINTE CLOTILDE Pays FR
Adresse : N° 24 Voie RUE DU STADE DE L EST
Code Postal 97490 Commune SAINTE CLOTILDE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

2019

Composition du capital social

2033F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	MLE	Nom patronymique	SAMOURGOMPOULLE	Prénom(s)	DANALAKSHMI
Nom marital		% de détention	12.00	Nb de parts ou actions	120
Naissance :	Date	N° Département	974	Commune	SAINTE MARIE
Adresse :	N°	Voie	RUE LOUIS LAGOURGUE	Pays	FR
	Code Postal	Commune	SAINTE MARIE	Pays	FR
Titre (2)	M	Nom patronymique	SAMOURGOMPOULLE	Prénom(s)	HEMENDRA
Nom marital		% de détention	12.00	Nb de parts ou actions	120
Naissance :	Date	N° Département	974	Commune	SAINTE MARIE
Adresse :	N°	Voie	RUE LOUIS LAGOURGUE	Pays	FR
	Code Postal	Commune	SAINTE MARIE	Pays	FR
Titre (2)	MME	Nom patronymique	PAQUIRY	Prénom(s)	OLIVETTE
Nom marital		% de détention	10.00	Nb de parts ou actions	100
Naissance :	Date	N° Département	974	Commune	SAINTE MARIE
Adresse :	N°	Voie	RUE LOUIS LAGOURGUE	Pays	FR
	Code Postal	Commune	SAINTE MARIE	Pays	FR
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 0 0 6 2 0 1 6

SIREN

7 9 5 2 5 2 1 3 9

Dénomination de l'entreprise JS IMMOBILIER

Adresse (voie) 24 RUE DU STADE DE L'EST

Code postal 97490

Ville SAINT-CLOTILDE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SID.

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	795252139
Désignation du déclarant	JS IMMOBILIER 24 RUE DU STADE DE L'EST 97490 SAINTE CLOTILDE 02 62 30 18 63 euro.beton@orange.fr
Code activité NAF	6920Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☒ Expert - Comptable
------------------------	---

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/07/2015
Date de clôture de l'exercice ou période N	30/06/2016
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	30/06/2015
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

Soldes Intermédiaires de Gestion

Rubriques	30/06/2016		30/06/2015		Variations	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Ventes de marchandises + Production						
Ventes de marchandises						
Transferts de charges d'exploitation affectés à la marge commerciale						
Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Déstockage de production						
Production de l'exercice						
Transferts de charges d'exploitation affectés à la valeur ajoutée						
Consommation de l'exercice en provenance de tiers						
Valeur ajoutée						
Subventions d'exploitation						
Transferts de charges d'exploitation affectés à l'E.B.E.						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Charges de personnel						
Excédent brut d'exploitation / Insuffisance brute d'exploitation						
Reprises sur charges d'exploitation et transferts de charges						
Autres produits						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Autres charges						
Résultat d'exploitation						
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat courant avant impôts						
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						
Impôts sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice						
Produits des cessions d'éléments d'actif						
Valeur comptable des éléments d'actif cédés						
Résultat net sur cession						

Capacité d'autofinancement

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015	Variations
<i>Excédent brut d'exploitation</i>			
+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation			
- Autres charges d'exploitation			
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières			
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
<i>Capacité d'autofinancement</i>			

Tableau de financement

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015	Variations
Ressources			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant			
+ Dotations aux amortissements et provisions			
- Reprises sur charges calculées			
- Quote-part subvention d'investissement virée au résultat			
+ ou - Résultat sur cession d'actifs immobilisés			
Capacité d'autofinancement			
- Retraits de l'exploitant			
Capacité d'autofinancement net			
+ Réduction rattachée des participations			
+ Cession d'éléments d'actif immobilisés (- T.V.A. reversée)			
+ Réduction des immobilisations financières			
+ Augmentation du capital ou apports de l'exploitant		1 000	(100)
+ Augmentation des dettes financières			
+ Subventions d'investissement reçues			
Total des ressources		1 000	(100)
Emplois			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations financières			
Total des investissements			
Prélèvements sur capital - Dividendes			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réductions de capital			
Remboursement dettes financières			
Total des emplois			
Variation fonds de roulement		1 000	(100)

Origine de la variation de trésorerie

RUBRIQUES	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant brut)			
Clients et comptes rattachés (Montant brut)			
Autres créances (Montant brut)			
Dettes (hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs			
Fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes (1)			
Besoin en fonds de roulement			
Fonds de roulement	1 000	1 000	
Trésorerie	1 000	1 000	

(1) Y compris intérêts courus sur emprunts

JS IMMOBILIER

24, rue du Stade de l'Est-97490 Sainte-Clotilde- Tel: 02.62.30.18.63-Fax: 02.62.28.44.89
E-mail : bourbon.developpement@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION

DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016



L'An deux mille seize

Le 30 novembre 2016

A 09 heures

Les associés de la société JS IMMOBILIER, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000€, dont le siège social est situé au 24 rue du Stade de l'Est, 97 490 Sainte Clotilde immatriculée au RCS de Saint Denis 795 252 139, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Justin SAMOURGOMPOULLE, propriétaire de 540 parts sociales
- Mademoiselle Danalakshmi SAMOURGOMPOULLE, propriétaire de 120 parts sociales
- Monsieur Padmanabane SAMOURGOMPOULLE, propriétaire de 120 parts sociales
- Monsieur Hemendra SAMOURGOMPOULLE, propriétaire de 120 parts sociales
- Madame Olivette PAQUIRY, propriétaire de 100 parts sociales

Seuls associés de la société, représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Justin SAMOURGOMPOULLE, gérant associé majoritaire.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

JS IMMOBILIER

24, rue du Stade de l'Est-97490 Sainte-Clotilde- Tel: 02.62.30.18.63-Fax: 02.62.28.44.89

E-mail : bourbon.developpement@wanadoo.fr

ORDRE DU JOUR

- Les comptes annuels de cet exercice : le bilan, le compte de résultat et annexe ;
- Conférer tous pouvoirs à Monsieur Justin SAMOURGOMPOULLE, gérant associé ;

Après délibération et personne ne demandant la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions.

PREMIERE RESOLUTION

Le résultat de l'exercice de clos le 30 juin 2016 fait apparaitre un bénéfice de 0 €.

Que les associés décident d'affecter la totalité au compte « Report à Nouveau » qui est de la somme de 0 € se trouve porté à la somme de 0 €.

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

- **Capital Social : 1 000 €**
- **Réserve légale : 0 €**
- **Report à nouveau : 0 €**
- **Soit des capitaux propres de : 1 000 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

JS IMMOBILIER

24, rue du Stade de l'Est-97490 Sainte-Clotilde- Tel: 02.62.30.18.63-Fax: 02.62.28.44.89
E-mail : bourbon.developpement@wanadoo.fr

DEUXIEME RESOLUTION

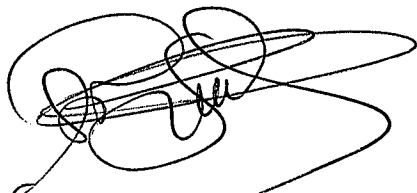
L'Assemblée des associés confère tous pouvoirs à Monsieur Justin SAMOURGOMPOULLE gérant et associé majoritaire à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

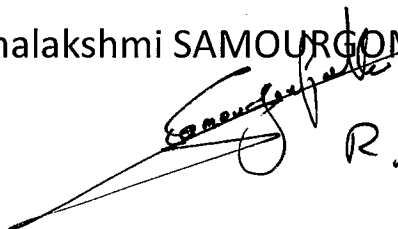
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été signé par le Président de séance et les associés.

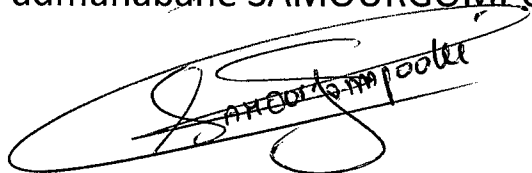
Justin SAMOURGOMPOULLE



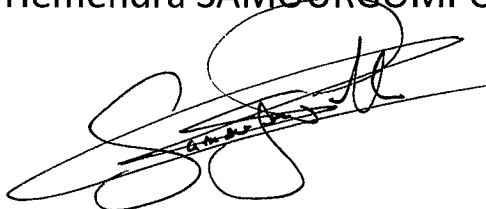
Danalakshmi SAMOURGOMPOULLE



Padmanabane SAMOURGOMPOULLE



Hémendra SAMOURGOMPOULLE



Olivette PAQUIRY

